



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

*Institut du Cerveau et de la
Moelle Epinière*

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière
47, boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière

47, boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du conseil d'administration de la fondation Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note n°1 "Règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels qui décrit le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme mentionné ci-avant, la note n°1 "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, décrites dans la note n°1-8 "Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)" de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.
- La note n°1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux libéralités (dons, legs et donations), aux disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi qu'aux provisions pour risques et charges.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 mai 2021

KPMG Audit

Xavier Fournet

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 326 804	1 148 899	177 904	202 794	-24 890	-12.27
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 485 000		1 485 000	1 485 000		
	Constructions	66 844 770	19 224 823	47 619 947	49 680 353	-2 060 406	-4.15
	Installations techniques Matériel et outillage	46 124 501	35 455 051	10 669 450	12 372 418	-1 702 968	-13.76
	Immobilisations corporelles en cours	1 944 975		1 944 975	1 327 214	617 761	46.55
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	1 131 349		1 131 349		1 131 349		
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	150 000		150 000	150 000			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	31 333		31 333	26 683	4 650	17.43	
Total I	119 038 733	55 828 774	63 209 959	65 244 463	-2 034 504	-3.12	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 523 581	514 133	10 009 449	8 914 095	1 095 354	12.29
	Créances reçues par legs ou donations	297 148		297 148		297 148	
	Autres	34 608 098		34 608 098	17 563 231	17 044 867	97.05
	Valeurs mobilières de placement	25 000 000		25 000 000	25 000 000		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	15 100 176		15 100 176	15 228 054	-127 878	-0.84
	Charges constatées d'avance (2)	688 471		688 471	465 599	222 872	47.87
	Total II	86 217 475	514 133	85 703 342	67 170 980	18 532 363	27.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	205 256 207	56 342 906	148 913 301	132 415 442	16 497 859	12.46	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	1 200 000		1 200 000			
	Fonds propres complémentaires	14 280 921		36 921 230		-22 640 309	-61.32
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	16 996 656		8 153 267		8 843 389	108.46	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	950 195		1 650 582		-700 387	-42.43	
Situation nette (sous total)	33 427 771		47 925 079		-14 497 307	-30.25	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	22 102 226		4 603 023		17 499 203	380.17	
Provisions réglementées							
Total I	55 529 998		52 528 102		3 001 896	5.71	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 361 870				1 361 870	
	Fonds dédiés	18 519 662		14 594 167		3 925 495	26.90
	Total II	19 881 532		14 594 167		5 287 365	36.23
PROVISIONS	Provisions pour risques	268 950		195 950		73 000	37.25
	Provisions pour charges	311 877		265 787		46 089	17.34
	Total III	580 827		461 737		119 089	25.79
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 989 955		31 341 783		-1 351 828	-4.31
	Emprunts et dettes financières diverses	179 545		183 182		-3 637	-1.99
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 275 531		5 196 727		1 078 804	20.76
	Dettes des legs ou donations	66 627				66 627	
	Dettes fiscales et sociales	4 323 753		3 656 166		667 587	18.26
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	353 141		566 216		-213 075	-37.63
	Autres dettes	108 306		315 776		-207 469	-65.70
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	31 624 086		23 571 588		8 052 499	34.16
Total IV	72 920 945		64 831 437		8 089 508	12.48	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	148 913 301		132 415 442		16 497 859	12.46	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

39 503 034 41 259 849

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens				428	-428	-100.00
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	12 244 614		12 521 570		-276 956	-2.21
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	12 011 809		7 994 407		4 017 402	50.25
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	11 620 122				11 620 122	
Mécénats	5 284 854				5 284 854	
Legs, donations et assurances-vie	2 143 014				2 143 014	
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	73 402		82 885		-9 483	-11.44
Utilisations des fonds dédiés	13 078 781		10 171 300		2 907 481	28.59
Autres produits	7 019 904		25 615 870		-18 595 966	-72.60
Total I	63 476 500		56 386 460		7 090 040	12.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	19 120 647		18 374 423		746 224	4.06
Aides financières	1 261 210		465 041		796 169	171.20
Impôts, taxes et versements assimilés	1 491 115		1 224 257		266 858	21.80
Salaires et traitements	11 522 113		11 382 916		139 197	1.22
Charges sociales	4 576 478		4 639 636		-63 157	-1.36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 452 645		6 561 617		-108 972	-1.66
Dotations aux provisions	454 448		555 076		-100 628	-18.13
Reports en fonds dédiés	16 523 021		11 813 148		4 709 873	39.87
Autres charges	943 411		180 156		763 255	423.66
Total II	62 345 088		55 196 269		7 148 819	12.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 131 411		1 190 191		-58 779	-4.94

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	391 275		513 924		-122 648	-23.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change	1 631		15 810		-14 179	-89.68
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	392 906		529 734		-136 828	-25.83
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	585 241		605 248		-20 007	-3.31
Différences négatives de change	13 882		5 711		8 171	143.07
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	599 123		610 959		-11 836	-1.94
2. Résultat financier (III-IV)	-206 217		-81 225		-124 992	-153.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	925 195		1 108 966		-183 771	-16.57
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	25 000		550 000		-525 000	-95.45
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	25 000		550 000		-525 000	-95.45
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			8 384		-8 384	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI			8 384		-8 384	-100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	25 000		541 616		-516 616	-95.38
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	63 894 406		57 466 194		6 428 212	11.19
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	62 944 211		55 815 612		7 128 599	12.77
5. EXCEDENT OU DEFICIT	950 195		1 650 582		-700 387	-42.43

Fondation ICM

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 13 septembre 2006

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47 boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

SOMMAIRE

ANNEXE	3
Note n° 1 : Règles et méthodes comptables	4
1. Principes comptables	4
2. Dérogation aux principes comptables.....	4
3. Changement de méthode comptable	4
4. Evènements de l'exercice 2020.....	5
5. Evènements postérieurs à la clôture	5
6. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes	6
a. Notes sur le bilan actif	6
b. Notes sur le bilan Passif	7
c. Notes sur les Produits.....	9
d. Résultat exceptionnel	11
7. Informations complémentaires.....	11
8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)	13
Note n° 2 : Tableau des immobilisations.....	15
Note n° 3 : Tableau des amortissements	15
Note n° 4 : Tableau des provisions.....	16
Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés	16
Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs	17
Note n° 7 : État des créances et des dettes	17
Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer.....	18
Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance.....	19
Note n° 10 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....	20
Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources (CER)	21

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 148 913 301 €
- Total des produits : 63 894 406 €

Dont utilisation des fonds dédiés : 13 078 781 €

- Total des charges : 62 944 211 €

Dont report en fonds dédiés : 16 523 021 €

- **Résultat de l'exercice : 950 195 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. L'exercice précédent couvrait l'année 2019, soit une durée de 12 mois également.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Directeur Général.

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2. Dérogation aux principes comptables

Néant.

3. Changement de méthode comptable

La Fondation a mis en œuvre le règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, dont l'application est devenue obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Les incidences de l'application du nouveau règlement constituent un changement de méthode comptable, dont les incidences sur les comptes de la Fondation sont les suivants :

- Subvention d'investissement :

La distinction « biens renouvelables/non renouvelables » n'est pas reprise dans le nouveau règlement n°2018-06. L'ensemble des subventions d'investissement doit désormais faire l'objet d'une reprise en résultat au rythme de l'amortissement du bien financé.

Le retraitement des subventions relatives au financement initial de la construction du bâtiment ICM provenant de l'ADREC est comptabilisé :

- En résultat pour la reprise au titre de l'exercice 2020 (0,8M€),
- En report à nouveau pour le retraitement rétroactif des périodes 2019 et antérieures (7,2 M€).

○ Legs et donations :

Suite aux changements de normes comptables, les legs acceptés, en cours de traitement et non encaissés sont désormais comptabilisés au bilan en biens ou créances reçus, déduction faites des dettes.

La partie des ressources constatées en produit qui n'est pas encore encaissée est constatée en fonds reportés.

La mise en œuvre de cette norme au 1^{er} janvier 2020 est comptabilisée :

- En biens reçus (1,3 M€), créances (0,6 M€) et dettes (- 0,1 M€),
- Et neutralisée par des fonds reportés (1,8 M€).

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et charges afférents aux biens reçus par legs/donations sont comptabilisés au compte de résultat. L'impact de ce traitement pour les biens présents au 1^{er} janvier 2020 est comptabilisé en report à nouveau pour le retraitement rétroactif des périodes 2019 et antérieures (10K€).

4. Evènements de l'exercice 2020

Outre la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois, les principaux faits marquants de l'année 2020 ont été les suivants :

- La rénovation du troisième site d'incubation iPEPS-Institut du Cerveau rue du Chevaleret s'est poursuivie cette année,
- Les travaux sur le renouvellement de la convention générale entre ICM et ses partenaires au sein de l'UMR pour la période 2019-2023 ont abouti,
- La marque ICM a évolué en « Institut du Cerveau » et le lancement des 10 ans d'existence s'est déroulé le 10 mars 2020.

5. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'ICM ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Fondation, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'a pas la capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le Directeur Général des états financiers 2020 de l'Institut, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

6. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a. Notes sur le bilan actif

Immobilisations incorporelles & corporelles

Le bâtiment ICM est évalué à son coût de production d'un montant de 57 288 K€. La valeur brute de l'immeuble s'élève à 57 288 K€ et a été établie à partir des décomptes généraux définitifs communiqués à l'ensemble des entreprises.

Le bâtiment ICM est comptabilisé et amorti selon l'approche par composants, telle que prévue par le plan comptable général. Les éléments constitutifs du bâtiment (gros œuvre, façades, installations générales et agencements), ayant des utilisations différentes, sont comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées réelles d'utilisation des différents composants du bâtiment sont les suivantes :

- Gros œuvre : 40 ans
- Façades : 30 ans
- Installations générales : 25 à 30 ans
- Agencement des constructions : 15 ans

Le terrain sur lequel est érigé le bâtiment a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public conclue entre l'AP-HP et l'ADREC, pour une durée de 40 ans à compter de la date de réception des travaux, à l'issue de laquelle il est indiqué que l'intégralité des bâtiments et aménagements reviendront gratuitement à l'AP-HP. Cette convention a été transférée par voie d'avenant à l'ICM dans le cadre de la fusion intervenue entre l'ICM et l'ADREC.

Début 2019, l'ICM a acquis l'immeuble « Chevaleret », d'une surface de 1 308.71 m², situé à Paris (XIII^{ème} arrondissement). Cet immeuble, proche de l'Institut, lui permet d'accompagner sa croissance sur les volets de recherche appliquée et start-ups.

La valeur brute de l'immeuble s'élève à 11 041 K€ et est comptabilisé à hauteur de 9 556 K€ pour le bâtiment (amorti sur 40 ans) et 1 485 K€ pour le terrain.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans,
- Matériels & équipements scientifiques : 5 à 15 ans,
- Agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les investissements sont enregistrés pour leur montant hors taxe depuis l'exercice 2012.

Les immobilisations corporelles en cours (1 945 K€) correspondent principalement aux travaux en cours sur l'immeuble « Chevaleret » (1,8 M€).

Les biens reçus par legs ou don et destinés à être cédés sont inscrits à l'actif depuis l'application du règlement ANC n°2018-06 (1,1M€).

Immobilisations Financières

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition.

Les autres participations correspondent principalement aux titres de participation d'ICM TECH pour 150 K€.

Les dépôts et cautionnements sont principalement liés au versement d'une caution pour loyers de la Station F.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Le poste « autres créances », d'un montant de 34 608 K€ comprend des subventions à recevoir (cf. § 6.C) pour 25 572 K€, un crédit de tva en attente de remboursement pour 750 K€ ainsi que des créances pour 7 142 K€ dont 6 500 K€ perçues début 2021.

Disponibilités et VMP

Des contrats de capitalisation à hauteur de 25 000 K€ sont portés en valeurs mobilières de placement.

Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités sont portées sur les lignes suivantes :

- Compte sur livret 9 500 K€,
- Compte à terme 1 000 K€,
- Intérêts courus sur ces placements 2 517 K€.

b. Notes sur le bilan Passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs enregistrent la valeur d'origine des dotations, consommable et non consommable, consenties par les fondateurs :

- ADREC 7 500 K€,
- État 4 200 K€.

La dotation consommable est reprise au résultat au titre du financement des actions.

L'évolution des dotations consommables est la suivante :

En €	01/01/2020	Flux 2020	31/12/2020
Dotations consommables	10 500 000		10 500 000
Dotation consommable ANR	49 500 000	6 500 000	56 000 000
Total Brut	60 000 000	6 500 000	66 500 000
Reprise au résultat de la dotation consommable	-50 885 553	-4 728 491	-55 614 044
Total Net dotation	9 114 447	1 771 509	10 885 956

L'évolution des fonds propres est présentée en note 6.

Conformément à l'application au 1^{er} janvier 2020 du règlement ANC 2018-06, l'ensemble des subventions d'investissement précédemment inscrit en fonds associatifs, est retraité en subvention d'investissement.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées au financement de biens non renouvelables par l'ICM sont inscrites au passif, la valeur nette s'élève à 22 102 K€.

Elles sont reprises au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Les subventions d'investissement brutes provenant de l'ADREC (24 412 K€), correspondent à :

- Une subvention d'investissement pour un montant de 15 000 K€ versée par la Région Ile de France pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 4 912 K€ versée par le Département de Paris pour le financement de la construction de l'ICM,
- Une subvention d'investissement Inserm pour un montant de 3 000 K€ pour la réalisation d'aménagements spécifiques,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 1 500 K€ versée par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM.

En application du nouveau règlement ANC 2018.06, ces subventions sont reclassées pour leur valeur brute ainsi que pour la quote-part d'amortissement liée à la période antérieure au 1^{er} janvier 2020, par le compte de report à nouveau (7,2M€).

Provisions

La provision pour risque concerne principalement des litiges prud'hommaux en cours, provisionnés à hauteur des demandes formulées.

La provision pour charges correspond aux obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite évaluées à la date du 31 décembre 2020 (214 K€).

Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel, et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- | | |
|------------------------------------|--|
| ○ Convention collective | Droit du travail |
| ○ Table de mortalité | Table règlementaire TG 05 |
| ○ Augmentation des salaires | 2% constant pour l'ensemble du personnel |
| ○ Taux de rotation | Faible |
| ○ Taux d'actualisation | 0,34% |
| ○ Taux de charges | 45% en moyenne sur l'ensemble du personnel |
| ○ Départ à l'initiative du salarié | |
| ○ Age de départ | 65-67 ans |

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 214 K€. L'engagement de retraite de l'année est comptabilisé en charge pour 46 K€.

La provision pour remise en état de 98 K€ concerne des travaux à engager pour donner suite à un sinistre sur le tableau général basse tension intervenu en 2019. Le montant provisionné depuis le 31 décembre 2019 correspond au montant du devis des travaux à réaliser.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et legs et contrats industriels ou de recherche correspondent à la part à des ressources affectées par le donateur, légataire ou transcrites dans une convention, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées (cf. note n°5).

Une somme de 500 K€ a été reçue en 2008 pour la création de chaires scientifiques. A ce jour, il n'y a pas eu de consommation.

Dettes

Les rubriques du bilan passif correspondent aux différentes dettes contractées dans le cadre du fonctionnement de la Fondation.

Elles intègrent également l'emprunt souscrit pour le financement de l'immeuble ainsi que celui pour l'acquisition du bâtiment « Chevaleret ».

c. Notes sur les Produits

Subventions d'exploitation

Lorsqu'une convention est signée, le montant total du contrat est porté en produits avec pour contrepartie l'inscription d'une créance, qui diminue au fur et à mesure des encaissements. Le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Partenariats industriels

Les produits relatifs aux contrats industriels sont constatés au fur et à mesure des facturations correspondant aux projets de collaboration.

Depuis 2015, le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Dons

Les dons sont enregistrés en autres produits lors de leur réception, avec une tolérance des chèques datés de l'exercice 2020 et reçus jusqu'au 15 janvier 2021.

Le produit des dons et mécénats affectés est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant des mécénats ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Legs et donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs/donations sont comptabilisés suivant leur nature avec la contrepartie en produits.

Les assurances-vie dont la fondation est bénéficiaire sont comptabilisées en produit à la date de réception des fonds.

Lors de la réception des fonds, les legs/donations portant sur les espèces et actifs bancaires sont comptabilisés dans un comptes d'actif selon la nature du bien.

La partie des ressources constatées en produit au cours de l'exercice et non encore encaissée, est comptabilisée en fonds reportés avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs/donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs/donation par la contrepartie du compte « Utilisations de fonds reportés ».

Les montants encaissés sur 2020 s'élèvent à 1 894 K€ et se décomposent comme suit :

	En €	Montants
	Montant perçu au titre d'assurances-vie	780 982
P R O D U I T S	Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	633 781
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	701 010
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 118 898
	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-702 430
C H A R G E S	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	-637 619
	Solde de la rubrique	1 894 622

Au 31 décembre 2020 le montant des fonds reportés s'élève à 1,4 M€.

Détail des produits de prestations de services facturées

	En €	31/12/2020
Prestations de Services		6 627 162
Partenariat industriel		2 345 216
Autre Partenariat Industrie		0
Contrat industriel : prestations		186 858
Overheads/Contrats Industriels		803 413
Overheads/Contrats Industriels-Prestations		52 605
Prestations hébergement		557 992
Produits des act. annexes - Commission hébergeur		479 294
Produits des activités annexes - Locations		100 425
Produits des activités annexes - Mise à disposition de perso		29 758
Refacturations autres		387 830
Produits annexes-contributions locatives		666 000
Produits des activités annexes - activités de formation		8 060
	Total des prestations de services	12 244 611

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 25 k€, il est constitué d'une cession de matériel.

7. Informations complémentaires

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2020 est de 320 salariés. L'effectif moyen est de 294 salariés.

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Pour rappel, au 31 décembre 2019, le montant des legs acceptés, en cours de traitement et non encaissés s'élevait à 1 736 K€.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 prévoit que les associations du régime de la loi du 1er juillet 1901, qui remplissent un double critère fondé d'une part sur le montant de leur budget annuel et d'autre part sur le montant de la ou des subventions versées, d'inscrire le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés « dans une annexe aux comptes de l'organisme ».

La fondation ICM a défini, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants, les membres du bureau.

Il est précisé que ces personnes réalisent leur fonction à titre bénévole, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

A titre d'information complémentaire, le montant global des rémunérations versées aux cinq salariés les mieux rémunérés en 2020 s'élève à 669 K€.

Honoraires commissaire aux comptes

Conformément aux obligations prévues par le Code de commerce (articles R123-198 & R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2020 s'élève à 26 800 € et concerne l'audit légal.

Contributions volontaires en nature

○ Bénévolat

La Fondation ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Le volume est évalué à 0,6 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 17 K€.

○ Mécénat en nature

En 2020, la Fondation Institut du Cerveau a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de : FIA-Fédération Internationale Automobile, Groupe Barrière, JC Decaux, Klesia, Richard Mille, Next Radio TV, Media VB, NRJ Global, M6, Lagardère Publicité, Radio France, France TV, Amaury Media, Canal +, BeinSports, Les Echos/Le Parisien, Figaro Magazine, Réseau S4M, Le Bon Coin, Réseau Adikteev, , Réseau Emoteev, Réseau Equipe.fr, Réseau Teads, Réseau Cerise, Réseau Madvertise, Réseau Tabmo, Réseau DailyMotion,

- Réseau Webedia, Réseau Tf1, Réseau SublimeSkinz, Réseau Capityfy, Réseau Criteo, Réseau Ogury,
- Des produits ou prestations à titre gratuit : ANACOFI, IDEC, Orrick Rambaud Martel, Publicis Groupe, ZenithOptimedia.

8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif impose de présenter un compte de résultat par origine et destination (CROD) permettant de refléter le modèle économique de l'entité et un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conforme à la loi n°91-772 par reprise des données figurant dans le compte de résultat précédent.

Le CROD et le CER ont pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CROD et le CER ici présentés reflètent ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'ICM.

Conformément au règlement comptable, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CROD et du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'ICM et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

Définition des Emplois

○ Missions sociales

L'ICM a défini comme mission sociale ses différentes actions en matière de recherche :

- Accueil des équipes de recherche,
- Financement des projets de recherche,
- Valorisation de la recherche,
- Incubateur,
- Plateformes technologiques,
- Animation scientifique,
- Alliances internationales et partenariats industriels.

Ces frais, qui s'élèvent à 38 181 383 €, représentent 84,4 % des emplois inscrits au CROD.

○ Frais de recherche de fonds

Entrent sous cette rubrique les frais correspondant à :

- Des dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention,
- Des dépenses de frais de communication.

Ces frais (4 326 986 €) représentent 9,6 % des emplois inscrits au CROD.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges directes et indirectes des équipes supports (finances, ressources humaines, informatiques et logistiques).

Ils s'élèvent à 2 738 510 €, soit 6,1 % des emplois inscrits au CROD.

Définition des ressources

Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers), aux legs et au mécénat d'entreprises.

Ils s'élèvent à 18 355 192 €, soit 36,7 % des ressources du CROD.

Depuis sa création, l'ICM enregistre une progression constante du nombre de donateurs (247 842 à fin 2020) et de la valeur moyenne des dons.

Les produits non liés à la générosité du public correspondent aux refacturations des prestations auprès des fondateurs, partenaires et autres sociétés, aux contrats de partenariat, à des subventions d'exploitation et à la quote-part des subventions consommables.

Ce poste représente 34,7 % des ressources inscrites au CROD, soit 17 381 014 €.

Les subventions et autres concours publics proviennent essentiellement de l'ANR, de la Commission Européenne et de la Région Ile de France.

Le total de ces subventions est de 14 286 154 € (28,6 %).

Commentaires sur le CROD de l'exercice

L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant en un même lieu, malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais. Les pouvoirs publics, les entreprises privées, les particuliers contribuent au financement de la recherche.

Ainsi, les produits liés à la générosité du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de 73,8 %,
- Les frais de collecte auprès du public à hauteur de 23,6 %
- Et les frais de fonctionnement pour 2,6 %

Il ne subsiste à la clôture de l'exercice aucun excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées.

Note n° 2 : Tableau des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	1 251 683	75 120		1 326 803
TOTAL (I)	1 251 683	75 120	0	1 326 803
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 485 000			1 485 000
Constructions	66 844 770			66 844 770
Inst.techniques matériel et outillage	22 264 640	1 407 988	190 122	23 482 506
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	21 460 722	1 181 273		22 641 995
Immobilisations corporelles en cours	1 327 214	1 681 844	1 064 083	1 944 975
Biens reçus par legs destinés à être cédés		1 833 779	702 430	1 131 349
Avances et acomptes	0			0
TOTAL (II)	113 382 346	6 104 884	1 956 635	117 530 595
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	150 000			150 000
Prêts				0
Autres titres et immobilisations financières	26 683	4 650		31 333
TOTAL (III)	176 683	4 650	0	181 333
TOTAL GENERAL (I+II+III)	114 810 712	6 184 654	1 956 635	119 038 731

Note n° 3 : Tableau des amortissements

Amortissements (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				0
Autres immobilisations incorporelles	1 048 889	100 010		1 148 899
TOTAL (I)	1 048 889	100 010	0	1 148 899
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions	17 164 417	2 060 406		19 224 823
Inst.techniques matériel et outillage	17 183 009	2 310 589	190 122	19 303 476
Inst.générales, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique				0
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	14 169 935	1 981 639		16 151 574
TOTAL (II)	48 517 361	6 352 634	190 122	54 679 873
TOTAL GENERAL (I+II)	49 566 250	6 452 644	190 122	55 828 772

Note n° 4 : Tableau des provisions

Provisions (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				0
Sur immobilisations corporelles				0
Sur autres immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	252 176	318 359	56 402	514 133
Autres provisions pour dépréciations				0
TOTAL GENERAL	252 176	318 359	56 402	514 133

Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés

Variation des Fonds Dédiés issus de (en €)	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Tranferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	5 800 285	8 340 893	11 299 604			8 758 996	
Contributions financières d'autres organismes	4 202 654	2 116 221	2 532 075			4 618 508	
Ressources liées à la générosité du public	4 591 227	1 502 769	2 053 723		-24	5 142 157	500 000
	14 594 166	11 959 883	15 885 402	0	-24	18 519 661	500 000
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 843 149	637 619	1 118 898			1 361 870	

Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs

Nature des Fonds Propres (en €)	Montant début exercice	Passage		Diminution exercice	Montant fin exercice
		règlement CRC n°99-01 au ANC n°2018-06	Augmentation exercice		
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 368 154	0	1 771 509	0	15 139 663
Dotations statutaires inaliénables	1 200 000				1 200 000
Dotations statutaires consommables	10 500 000				10 500 000
Dotations consommables	49 500 000		6 500 000		56 000 000
Dotations consommables inscrites en compte de résultat	-50 885 553		-4 728 491		-55 614 044
Boni de fusion	3 063 707				3 063 707
Report à nouveau programme ANR	-10 000				-10 000
ADREC	331 258	0	0	0	331 258
Prime de fusion	251 247				251 247
Provision perte intercalaire	80 011				80 011
Report à nouveau	8 163 267	7 192 807	1 650 582		17 006 656
Résultat de l'exercice	1 650 582		950 195	1 650 582	950 195
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Subvention d'invest. s/biens non renouv.	29 014 841	-7 203 190	2 564 921	2 274 346	22 102 226
TOTAL GENERAL	52 528 102	-10 383	6 937 207	3 924 928	55 529 998

Note n° 7 : État des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts (1)	0		
Autres immobilisations financières	31 333		31 333
Avances et acomptes versés sur commande	0	0	
Usagers et comptes rattachés	10 009 450	10 009 450	
Créances reçues par legs ou donations	297 148		
Autres créances	34 608 098	24 083 914	10 524 184
Charges constatées d'avance	688 471	688 471	
TOTAL GENERAL	45 634 500	34 781 835	10 555 517
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès Ets de crédits (1) (2)	29 989 956	1 371 864	28 618 092
Emprunts et dettes financières diverses (1)	179 545	179 545	
Avances et acomptes reçus	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 275 531	6 275 531	
Dettes des legs ou donation	66 627	66 627	
Dettes fiscales et sociales	4 323 753	4 323 753	
Fournisseurs d'immobilisations	353 141	353 141	
Autres dettes	108 306	108 306	
Produits constatés d'avance	31 624 086	14 746 964	4 799 820
TOTAL GENERAL	72 920 945	27 425 731	33 417 912
(1) Montant :			
- Emprunts souscrits en cours d'exercice			
- Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 351 827	
(2) Emprunt souscrit jusqu'en 2039			

Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer

Produits à recevoir (en €)	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances sociales et fiscales	0
Usagers et comptes rattachés	7 295 501
Autres créances	7 622 447
Disponibilités	2 516 734
TOTAL GENERAL	17 434 682

Charges à payer (en €)	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	179 545
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs et comptes rattachés	2 771 617
Dettes fiscales et sociales	2 460 794
Fournisseurs d'immobilisations	29 910
Autres dettes	0
TOTAL GENERAL	5 441 866

Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance

CCA / PCA	Charges	Produits
D'exploitation	688 471	31 624 086
Financiers	0	0
Exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	688 471	31 624 086

Note n° 10 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Compte de Résultat par Origine et Destination		
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
<u>1. Produits liés à la générosité du public</u>	<u>18 355 192</u>	<u>18 355 192</u>
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	18 345 385	18 345 385
Dons manuels	11 620 122	11 620 122
Legs, donations et assurances-vie	1 440 408	1 440 408
Mécénat	5 284 854	5 284 854
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	9 807	9 807
<u>2. Produits non liés à la générosité du public</u>	<u>17 381 014</u>	
2.1 Cotisations sans contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	4 728 491	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	12 652 523	
Prestations de services	6 627 162	
Partenariat	3 388 093	
Autres produits	2 637 268	
<u>3. Subventions et autres concours publics</u>	<u>14 286 154</u>	
<u>4. Reprises sur provisions et dépréciations</u>	<u>73 402</u>	0
<u>5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs</u>	<u>13 078 781</u>	1 502 769
TOTAL	63 174 543	19 857 961
CHARGES PAR DESTINATION		
<u>1. Missions sociales</u>	<u>38 181 383</u>	<u>13 002 106</u>
1.1 Réalisées en France	38 181 383	13 002 106
Actions réalisées par l'organisme	38 181 383	13 002 106
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
<u>2. Frais de recherche de fonds</u>	<u>4 326 986</u>	<u>4 326 986</u>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 010 869	4 010 869
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	316 117	316 117
<u>3. Frais de fonctionnement</u>	<u>2 738 510</u>	<u>475 146</u>
<u>4. Dotations aux provisions et dépréciations</u>	<u>454 448</u>	0
<u>5. Impôt sur les bénéfices</u>		
<u>5. Report en fonds dédiés de l'exercice</u>	<u>16 523 021</u>	2 053 723
TOTAL	62 224 348	19 857 961
EXCEDENT OU DEFICIT	950 195	0

Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources (CER)

Compte d'Emploi des Ressources année 2020			
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. Missions sociales	13 002 106	1. Produits liés à la générosité du public	18 355 192
1.1 Réalisées en France	<u>13 002 106</u>	1.1 Cotisations sans contrepartie	
Actions réalisées par l'organisme	13 002 106	1.2 Dons, legs et mécénat	18 345 385
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	Dons manuels	11 620 122
1.2 Réalisées à l'étranger	0	Legs, donations et assurances-vie	1 440 408
Actions réalisées par l'organisme	0	Mécénat	5 284 854
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	<u>9 807</u>
2. Frais de recherche de fonds	4 326 986		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 010 869		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	316 117		
3. Frais de fonctionnement	475 146		
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	17 804 237	TOTAL DES RESSOURCES	18 355 192
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATION	0
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 053 723	3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 502 769
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	19 857 961	TOTAL	19 857 961
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2020		Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		PRODUITS PAR ORIGINE	
1. Contributions volontaires aux missions sociales		1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	0
Réalisées en France		Bénévolat	
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		Dons en nature	
3. Contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL	0	TOTAL	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2020		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 591 226		
(-) Utilisation	-1 502 769		
(+) Report	2 053 723		
Transferts	-24		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 142 157		